l'éloignement aux sociétés soussignées venues à Lille :

Arc au berceau. — Belle tenue : la Nouvelle Aventure de Roubaix ; la Ville de Turin ; Société de Jeanne-Maillotte. — Médaille de bronze. Société des archers de la Fontaine à Verlinghem.

Fusil anglais. — Belle tenue : Société du Corbeau de Verlinghem ; St-Jacques d'Esquermes. — Médaille d'éloignement. Société de Verlinghem.

Jeu de boule : Belle tenue : Les Folles Têtes de l'Idiote, les Amis-Réunis du Comte de Lille ; les Sans-Chagrin ; la Bande-Joyeuse au *Chasseur de Vincennes*. Nombre : La Tête d'Or *Réunion des Amis*.

Boule au pas. — Belle tenue : Saint-Pierre, de Roubaix. — Éloignement : Bruges.

Billard anglais. — Belle tenue : Enfants de St-Roch ; L'Espérance de Fives ; Les frères de Flandre ; Les Amis de la Flandre ; St Luc de Roubaix. — Nombre : La Tête d'Or, rue des Guinguettes.

Bouchon. — Belle tenue : Les Daes-Daes, les Sans-Frais, le Fort-Malakoff, la Ville de Lille, les Figaro.

Nombre : Les Mal-Placés.

Éloignement. Le Point-du-Jour (Mons-en-Barœul).

Joute sur l'eau. — Belle tenue. Les ouvriers de la Grue.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur et des cultes, en date du 17 juin, M. Wittrant est révoqué de ses fonctions de membre du conseil de fabrique de l'église de Laval.

Cette mesure est provoquée par l'administration capitulaire du diocèse de Cambrai, à raison de l'opposition systématique de M. Wittrant aux mesures proposées par le conseil de fabrique, des paroles injurieuses qu'il a adressées au desservant dans la séance du 28 avril 1881, et des propos inconstitutionnels qu'il a tenus à cette occasion.

M. le ministre de l'intérieur et des cultes a également annulé, par arrêté du même jour la délibération du 28 avril 1881, par laquelle le conseil de fabrique avait procédé irrégulièrement au remplacement de M. Augustin Desoblain par M. Bouteau.

La comète s'éloigne des étoiles Alpha et Beta du Cocher, entre lesquelles elle a fait son apparation pour nous et marche vers la constellation de la Girafe. L'astre était au plus près du soleil le 30 mai. Il s'en éloigne depuis, et s'éloigne aussi déjà de la terre.

La comète se porte rapidement vers le Nord; bientôt il sera facile de l'observer pendant la nuit entière. La queue, qui a environ 4° de longueur, se dessine avec une netteté et un éclat qui rapprochent ce météore de la comète Donati observée en 1858. Le noyau est d'un rouge clair : on peut en apprécier distinctement les dimensions à l'œil nu. C'est la chevelure qui forme la partie la plus brillante.

Vers la fin de ce mois, elle atteindra son plus grand éclat; ce sera, après celle de 1811, la plus belle du siècle.

Une dépêche, en date de l'observatoire de Cambridge annonce qu'elle s'éloigne de nous avec une vitesse de deux millions de kilomètres à la seconde.

Le colonel Théodore Prouvost, de Lille, dont nous avons annoncé, il y a deux mois environ, le départ pour la Tunisie vient de débarquer à Marseille avec son régiment (le 92e de ligne.)

Le colonel Prouvost, qui a assisté la signature du traité franco-tunisien, vient de recevoir du bey le cordon du Nicham Ztikar.

Nous avons reçu hier, trop tard pour l'insérer, la nouvelle du succès obtenu par la société de Gymnastique *La Française*.

Le peloton de coureurs commandé par M. Desreumaux, président de la société, a parcouru 600 mètres en 2 minutes 25 secondes, il y avait six obstacles de haies à franchir (hauteur 0,75).

La société de gymnastique de Saint-Pierre-lez-Calais a fait le même parcours en 2 minutes 15 secondes; celle d'Arras en 2 minutes 18 secondes, Roubaix est arrivé bon troisième avec 7 secondes de différence.

Aujourd'hui ont lieu les concours de pompes.

Le succès des agriculteurs du Nord a été marqué au concours régional de Versailles :

Espèce chevaline. — M. Moreau, de Feignies, près Maubeuge, a obtenu le prix d'honneur pour sa jument n° 18 ; il est à noter qu'il n'y avait qu'un seul prix d'honneur à décerner indistinctement pour chevaux et juments. M. Moreau avait exposé un étalon et cinq juments, et il a obtenu en outre du prix d'honneur, deux premiers et un second prix.

Espèce bovine. — M. Emile Tiers a obtenu l'objet d'art pour le plus beau lot d'ensemble, et un premier prix pour un taureau, un premier prix pour une génisse, un troisième prix pour une vache et une mention honorable pour une autre vache.

Des exposants des arrondissements d'Hazebrouck et Dunkerque ont aussi obtenu des prix de bêtes bovines et porcines dans la catégorie des bêtes flamandes; mais nous n'en connaissons pas encore exactement le nombre.

Produits du sol. — MM. Bourel et Boeta ont obtenu une médaille d'or pour leurs houblons ; M. Henri Stevenoot, d'Armbouts-Cappel, a obtenu une médaille d'argent pour ses avoines.

M. Mecerez était président du jury pour les chevaux.

M. Corenwinder était président pour les produits du sol.

M. Lemaire, de Gognies-Chaussée, était membre du jury pour la section des bêtes bovines.

Le programme des récompenses n'est pas encore imprimé, et il y a encore d'autres lauréats dont nous ne connaissons pas encore les noms.

La compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, et de la Grande Revue qui aura lieu à Paris, à cette date, des trains de plaisir seront organisés de la région du Nord à destination de Paris.

Les gares et stations intéressées seront, à cet effet, pourvues de billets spéciaux d'aller et retour pour les trains de plaisir, **avec réduction de 50 pour 100.**

Le départ aura lieu, dans la nuit du lundi au mardi 12 juillet, aux heures ci-après :

De Lille, à 11 h. s. — De Roubaix, à 10 h. 26. — De Tourcoing, à 10 h. 17. — D'Armentières, à 8 h. 58. — De Douai, à minuit 10 matin. — De Valenciennes, à 10 h. 28 s. — Arrivée à Paris, 6 h. 40 matin.

De Dunkerque, à 6 h. 40 s. — De Saint-Omer, à 7 h. 22. — Arrivée à Paris, 5 h. 20 m.

Au retour, le départ de Paris est fixé à minuit 50, nuit du samedi 16 au dimanche 17 juillet, pour les voyageurs à destination des gares de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, Valenciennes et stations voisines.

Les heures d'arrivée à destination sont les suivantes :

Lille, arrivée 8 h. 30 matin. — Roubaix, 9 h. 30. — Tourcoing, 9 h. 39. — Armentières, 11 h. — Douai, 7 h. — Valenciennes, 8 h. 27.

Les voyageurs à destination de Saint-Omer, Dunkerque et stations voisines partiront de Paris, le 16 à 11 h. 50 s., ils arriveront à Saint-Omer à 8 h. 47 m. et à Dunkerque à 9 h. 28 m.

Un train de plaisir sur Calais, est organisé pour le dimanche 3 juillet.

Nous lisons dans le *Propagateur* :

Le temps a été favorable aux fêtes de Lille, si, toutefois, on peut donner ce nom à la présence dans notre ville de Sociétés d'archers, de joueurs de billard, de soufflettes, de bouchon, etc., plus ou moins intelligemment répartis dans les quartiers.

Dès dix heures, on entendait sur tous les points, les bruits des tambours; si l'illustre Farre eût été ici, il aurait certainement eu des attaques de nerfs, dont les « tapins » n'auraient guère été touchés.

A midi, grande revue de toutes ces sociétés par M. le maire, entouré de quelques conseillers municipaux. Des médailles de belle tenue et d'éloignement ont été décernées. On a remarqué qu'une société de Mons-en-Barœul, commune qui touche à la banlieue, a obtenu un prix d'éloignement.

L'illumination de la Grand'Place à la lumière électrique à parfaitement réussi. On ne peut pas en dire autant de l'illumination de l'Hôtel-de-Ville et de la Grand' Garde.

C'était une véritable mystification.

Et le Concert donné à neuf heures et demie par la musique des canonniers et des sapeurs-pompiers ? Il ne valait guère mieux. La foule énorme qui était venue sur ce point dans l'espoir d'entendre quelques beaux morceaux d'harmonie a été assommée à coups de *Marseillaise* et de *Chant du Départ*, qu'accompagnaient quelques centaines de hurleurs.

C'est ce que le *Petit Nord* appelle textuellement « un enthousiasme et une *grisèrie* universelle. »

A deux heures du matin, lorsque les cafés et les cabarets se sont enfin fermés, à quel point devait donc être cette fameuse « griserie ! »

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

« M. Pollet, de Lille, comptable venu à Paris, pour relever la provocation faite par M. Valentin Poitrat, qui a défié tout comptable de présenter une méthode plus expéditive que la sienne, convie tous les comptables à une séance qui aura lieu mardi à huit heures dans la salle des conférences, rue de Lancry, 10. L'entrée sera gratuite. »

Un vol de différents objets vient d'être commis audomicile de M. Théodore Delespierre, cabaretier à Bondues.

Une toile à matelas 5 fr. Un drap de lit 5, une chemise de femme 3, une paire de bas en coton 3, un essuie-main blanc 1, deux lapins 6. Total 21 fr. 50. ont été enlevées.

Un voisin, Jacques Bende a eu à son tour deux lapins gris d'une valeur de 5 fr. pris dans une caisse au jardin.

Un second voisin Camille Millescamps a eu aussi des lapins dérobés.

Le voleur est inconnu.

On nous écrit de Bondues :

« Le 21 juin, Alexandre Werbimer, âgé de 35 ans, terrassier, demeurant à Bondues et Charles Woocq, âgé de 42 ans, né à Bruges, terrassier et cantinier à Bondues, buvaient ensemble dans l'établissement de ce dernier, en état d'ivresse. Werbimer se mit à injurier la femme Woocq. Une rixe en résulta entre Werbimer et le mari. Werbimer, reçut des coups de pied, un entre autres sur l'œil droit.

Cette blessure peut causer une incapacité de travail pour 8 jours.

Expulsés :

Louis Thomarx, né à Anvers, condamné à Paris, le 29 juillet 1878, à 3 ans de prison pour vol. — Jean-François Brol, sujet belge.

Extradé :

Calixte Dusoulier, âge de 48 ans, maréchal ferrant, né à Condé, (Belgique), poursuivi par le parquet de Tournai, pour vol, arrêté à Lille.

Expulsés :

Henri Bruez, Léon Deman, Jean Flamand, Jean Vaushoute, Adolphe Desgunty, Sidonie Neufcourt, condamnés libérés.

Extradé : Pierre Maerschalck, âgé de 27 ans, ouvrier brossier, né à Ixelles (Belgique), prévenu de vol, poursuivi par le parquet de Bruxelles, arrêté à Lille.

— Dunkerque. — Les corps de MM les abbés Goussen et Ingelaere, qui ont péri si malheureusement avant-hier, ont été retrouvés hier dans le trou même où ils s'étaient perdus.

MM. Goussen, Ingelaere et Plouvier, venaient de prendre leur bain. Ils regagnaient leurs cabines quand tout à coup ils perdirent pied. Rien ne pouvait leur révéler la présence d'un danger : ni un poteau indicateur, ni un avertissement du maître baigneur qui, dans son intérêt personnel, aurait dû prendre des précautions pour assurer la sécurité de ses clients.

Tout donnait donc confiance aux victimes de cette inqualifiable négligence.

Comme nous l'avons dit hier, M. Numa Blomme se promenait à cheval sur la plage, quand les cris de MM. de Hauteclocque et Laurenge, officier du 16e bataillon de chasseurs, qui se trouvaient à peu de distance de MM. Goussen, Ingelaere et Plouvier, attirèrent son attention. Ce courageux sauveteur accourut, s'élança, et bien que botté et éperonné, il plongea à cinq reprises pour sauver les victimes.

Il ne parvint qu'à ramener M. l'abbé Plouvier asphyxié. Ce n'est qu'après vingt minutes de soins que M. Plouvier a pu être rappelé à la vie. Il est, aujourd'hui, hors de danger.

Le trou dont nous parlons a trois mètres de profondeur. Il contient plus de cinquante centimètres de vase.

C'est M. Plouvier qui est tombé le premier, et c'est en voulant le sauver que MM. Gussen et Ingelaere qui ne savaient pas nager non plus ont péri.

Les deux officiers qui ont donné l'alarme suivaient de près les victimes, et allaient tomber à leur tour dans le précipice où ils auraient également péri, ne sachant nager ni l'un ni l'autre.

Il y a quelques jours, des pêcheuses ont failli périr au même endroit.

Dernièrement, une partie de la drague de Fives-Lille avait été échouée par les soins de l'administrtion des pons-et-chaussées sur la plage des bains de mer, en face du buffet du Kursaal. Ces jours derniers l'administration des ponts-et-chaussées faisait enlever l'épave pour la transporter du côté de la jetée Est. Or, quand une épave est enlevée, elle laisse derrière elle un trou. Il paraît que les ponts-et-chaussées l'ignorent ou l'ont oublié, puisqu'ils n'ont absolument rien fait pour prémunir les baigneurs contre ce danger.

D'après l'*Almanach ecclésiastique*, M. l'abbé Goussen est né à Winnezeele, en 1839, et M. l'abbé Ingelaere, à Boeschèpe, en 1837.

Ils avaient été nommés professeurs au collège en la même année, 1879.

M. Plouvier et de Steenwerck. Il doit, après les vacances prochaines, retourner au Grand-Séminaire pour achever ses études théologiques.

— Armentières. — Hier vers midi, le fils de M. Loridant suivait avec une voiture de gravier, la grande route d'Armentières à Hazebroucq arrivé à la hauteur du pont d'Achelles, son cheval prit peur d'une énorme voiture de fourrage arrivant de Bailleul. Pour prévenir un accident, le jeune Loridant voulu descendre précipitamment de son chariot ; mais il tomba dans les jambes de derrière de son cheval qui lui lança une ruade en pleine figure. Son état paraît assez grave. Le malheureux jeune homme a reçu les soins de M. Teillier, médecin à Nieppe.

— Le nommé Henri Gruson, messager d'Armentières à été arrêté samedi matin, rue d'Arras à Armentières, par les douaniers. Sa voiture contenait neuf ballots qui au premier abord ressemblaient à des pièces de toile, mais qui en réalité, renfermaient environ cinq cents livres de tabac.

La voiture, les deux chevaux, et le conducteur ont été conduits par les douaniers au bureau de la douane, rue Bayard prolongée.

— Flines. — Dans la nuit du 22 au 23, des malfaiteurs ont pénétré dans les propriétés de M. Liégeard, colonel au 33e régiment d'artillerie et de M. le comte Duchâtel, domicilié à Paris, et ont coupé 693 arbres d'une part et 120 de l'autre.

Ces propriétés sont situées sur le territoire de Flines.

Malgré d'actives recherches, les malfaiteurs sont restés inconnus.

— Avesnes. — Le tribunal correctionnel d'Avesnes, dans son audience du 22 juin, vient de faire, pour la première fois, l'application de la loi nouvelle du 7 mai 1881 qui assimile aux faits de contrebande la sortie par les frontières de terre de chiens de forte race.

Sur les conclusions de l'administration des douanes et les réquisitions de M. le procureur de la République, trois fraudeurs, qui conduisaient en Belgique une meute assez importante, ont été condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

— Cravecœur. — « Sargent, disait un conscrit, si je disais que vous êtes un imbécile, pourrait-on me faire quelque chose ? » — Indubitablement oui, répondit le sergent, si tu passerais en conseil de guerre pour insulte à ton supérieur. — Mais si je le pensais, sargent aurait-on aussi le droit de me colloquer en prison ? — Dans le cas subséquent, repartit Dumanet, évidemment non, car le conseil de guerre n'a pas de prise sur la pensée. — Dans ce cas, je le pense, sargent ! »

Et c'est ainsi que le soldat eut la satisfaction d'insulter son *sergent*, tout en échappant à la juridiction militaire qui ne rit jamais.

La juridiction civile ne rit pas non plus. Bouchez J-Bte en a eu la preuve aujourd'hui. Poursuivi en police correctionnelle pour délit de chasse, il voulut se venger du garde qui lui avait fait un, procès en prétendant que ce garde s'était vanté d'être cru en justice en mentant, tandis que Bouchez, en sa qualité de braconnier bien connu, ne serait pas cru en justice tout en disant la vérité

Invité par M. le président à se taire bien vite, Bouchez répéta l'insulte et se fit même fort de donner la preuve de ses dire.

C'est alors que M. le procureur de la République prit des conclusions contre l'inculpé et requit une peine sévère. Bouchez, qui aurait pu penser tout ce qu'il aurait voulu, mais qui n'a pas su se taire, malgré l'avertissement de M. le président, a été condamné à 50 fr. d'amende à la confiscation de son fusil pour délit de chasse et à 15 jours de prison pour insulte à un témoin.

— Vendredi, vers le soir, quatre enfants, les nommés Jules Vitran, 4 ans; Marie Pileron, 4 ans; Ernest Aubert, 4 ans; Nestor Prevost, 6 ans, trouvant une touffe de Datura stramonium, en mangèrent les graines à peine formées et s'empoisonnèrent.

Jules Vitrant et Marie Pileron furent jusque vers deux heures du matin dans un état fort alarmant (cris, délire, mouvements désordonnés, perte de connaissance).

Heureusement, M. Talfer, médecin, leur administre de suite un vomitif énergique et leur donne les soins réclamés par leur situation : ce matin, ils étaient hors de danger.

— Maubeuge. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un maréchal ferrant de Rocques a été tué par un train entre Maubeuge et Jeumont, au kilomètre 230.

— Hanthux. — Couthon est un mauvais farceur qui, il y a deux ans, trouva extrêmement plaisant, dans une fabrique où il était employé d'attacher des étoupes au derrière d'un de ses camarades et d'y mettre le feu. L'effroi causé par cet incendie burlesque détermina une culbute dans une chaudière d'eau en ébullition et un bras fut brûlé.

Couthon fut condamné en police correctionnelle pour cet accident dont il était la cause involontaire.

Aujourd'hui, il comparaît devant le même tribunal pour avoir assailli à coups de poing un jeune homme de Bantouzelles. Couthon aurait bien voulu donner le change à la justice et prouver, à l'aide de ses camarades qui l'avaient encouragé au combat, qu'au lieu d'être le provocateur. Il avait été attaqué sans raison aucune ; que sa redingote avait été lacérée ; qu'à cette occasion il avait réclamé des dommages-intérêts, et qu'alors seulement son agresseur avait songé à porter plainte ; mais son petit plan n'a pas réussi

Couthon a donc été condamné, pas à l'amende comme il l'espérait sans doute, mais à dix jours de prison et aux frais du procès.

— Hazebrouck. — Nous apprenons la mort de M. Alexandre Houvenaghel, capitaine d'artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Denis, le 24 juin.

M. Houvenaghel a succombé aux suites d'une fracture de la jambe.

Cette triste nouvelle affectera considérablement les nombreux amis de notre concitoyen dont la carrière militaire si brillamment remplie lui promettait encore de nouveaux avancements.

On se rappelle que pendant la guerre de 1870 M. Houvenaghel était maréchal-de-logis chef d'artillerie. A la bataille de Sedan il eut un cheval tué sous lui et fut fait prisonnier. Dirigé sur la Prusse avec un grand nombre de compagnons d'infortune, il parvint à s'évader, troqua ses habits de sous-officier contre un déguisement de maréchal-ferrant, acheta un passe-port d'un scieur de long et regagna son pays à travers la Belgique, couchant dans les granges, voyageant le plus souvent à pied.

Après quelques jours de repos il se remit à la disposition du ministre de la guerre, fut incorporé dans l'armée de la Loire et se signala dans divers combats.

M. Houvenaghel obtint rapidement les épaulettes de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine et reçut la croix des braves.

Nous nous associons de grand cœur à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis.

Etat-Civil de Roubaix.

Déclarations de naissances du 23 juin. — Alfred Courchelle, chemin de Cartignies. — Alfred Pluquet, rue du Pile, 228, maisons Delannoy. — Modeste Lannoo, ruelle du Beau-Chêne, maisons Jacquart, 11. — Madeleine Desbouvries, rue de France, 13. — Marie Desmettre, rue de Lannoy, cour Bouvier. — Théophile Bolle, rue du Duc, 10, cour Carpentier. — Jean Thieffry, rue des Longues-Haies, 156. — Edouard Beuscart, rue du Tilleul, 90. — Louis Pollet, contour St-Martin, 4. — Albert Tobi, rue Descartes, maison Tiers.

Déclarations de décès du 25 juin. — Eugénie Verhaeye, 26 ans, ménagère, rue du Tilleul, maisons Derville. — Jules Passchier, 1 an, rue de Soubise, vieille cour Browaeys, 27. — Gniot, présenté sans vie, rue Decrême, 47. — Jules Thuret, 28 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Emile Demulder, 3 mois, rue de la Perche, fort Sien, cour Crnil, 16.

Mariages du 25. — Alfred Versters, 26 ans, employé aux travaux municipaux, et Marie Coquant, 23 ans, tisserande. — Louis Delfosse, 24 ans, forgeron, et Marie Parent, 20 ans, soigneuse. — Auguste Paillot, 31 ans, fileur, et Pauline Vraumant, 16 ans, couturière.

Etat-Civil de Wattrelos

Déclarations de naissances du 19 juin. — Zélia Quique, Ste-Marguerite. — Léon Lejeune, Plouys. — Jean Delattre, St-Liévin. — Carlos Florin, Sapin vert. — Du 21. — Alfred Desbonnets, vieille Place. — Du 22. — Marguerite Seguin, Bas chemin. — Du 23. — Angèle Lefebvre, Place. — Jules Castelain, Martelotte. — Marie Codron, Houzarde.

Déclarations de décès du 19 juin. — Gustave Callens, 2 mois, Touquet. — Du 20. — Joséphine Fauvarque, 75 ans, 8 mois, sans profession, vieille Place. — Du 22. — Fleuris Dereux, 71 ans, 1 mois, tisserand, Hôpital — Du 23. — Denise Rasson, 14 mois, petit Tournay. — Jean-Baptiste Beny, 26 ans, tisserand, Plouys. — Du 25. — Julien Salembier, 37 ans, 6 mois, broyeur de Chaînes, vieille Place.

Mariages du 20. — Jules Farvacque, 27 ans, tisserand, et Clémence Broux, 20 ans, tisserande. — Clovis Codron, 24 ans, tisserand, et Silvie Lemaire, 24 ans, ménagère. — Emile Nuttin, 21 ans, tisserand, et Laurence Bettremieux, 21 ans, tisserande. — César Bouverie, 23 ans, tisserand, et Victorine Wabenert, 21 ans, tisserande. — Du 21. — Jean-Baptiste Dupretz, 27 ans, cultivateur, et Hortense Liagre, 22 ans, tisserande.

Publications de mariages du 19 juin. — Louis Leroy, 37 ans, cul ivateur, et Sophie Salembier, 37 ans, cultivatrice. — Henri Philippo, 25 ans, ferblantier, et Clémence Nys, tisserande — Louis Delcourt, 35 ans, tisserand, et Adèle Luc, 21 ans, soigneuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 28 juin 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Caroline VOET, veuve de Monsieur Antoine DEWITTE, décédée à Roubaix, le 4 juin 1881, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 28 juin 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clara-Zoé GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 23 mai 1881, dans sa 47e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 30 juin 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix, le 26 juin 1876, dans sa 36e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église SaintMartin, à Roubaix, le mercredi 29 juin 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Henriette-Victoire TIRLAY, épouse de Monsieur Louis JOBY, décédée à Roubaix, le 27 juin 1880, à l'âge de 57 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le mercredi 29 juin 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules DESBARBIEUX, décédée à Croix, le 7 juin 1881, à l'âge de dix-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Éphéméride. — Lundi 27 juin. — *Saints Zélé*. — 1331. — Fondation de l'Université de Cahors. — Cette université doit sa fondation au cardinal d'Ossa, qui devint pape sous le nom de Jean XXII. — D'Ossa, fils d'un petit cordonnier de Cahors, avait été élevé gratuitement dans un collège de cette ville et avait étudié le droit dans les plus célèbres écoles de la France et de l'Italie. Parvenu à la fortune et aux premières dignités, il voulut attacher son nom à quelque fondation utile et il établit une université à Cahors où les lettres et la philosophie étaient déjà très en honneur. Il conféra aux étudiants de nombreux privilèges apostoliques.

Belgique.

— Bruxelles. — Le 13e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1879 par la ville de Bruxelles a eu lieu samedi 25 juin. Voici les numéros primés :

Numéro 559987 remboursable par 100,000 fr.
Numéro 621682 par 5,000 fr.
Numéro 252106 par 2,500 fr.
Numéros 246702 — 389698 chacun par 500 fr.
Numéros 104520 — 231161 — 273794 — 381359 — 384215 — 388547 — 408196 — 550621 — 557213 — 576105 chacun par 150 fr.

— Anvers. — Voici, à propos de l'orage qui a éclaté samedi dernier sur Anvers, une coïncidence fort étrange relevée par l'*Opinion*.

« La foudre est tombée sur le panorama de la Place de la Commune, dont la toile représente la bataille de Waterloo. Or, il se fait que cet incident s'est produit à quatre heures, c'est-à-dire à la même heure où l'ouragan a surpris l'armée française, et ce le 18 juin, date à laquelle a eu lieu la mémorable bataille.

— La séance de la Chambre d'hier, a été forcément écourtée, l'assemblée ayant constaté, dès quatre heures, qu'elle n'était pas en nombre.

Le principal objet à l'ordre du jour était le crédit nouveau de 3 millions sollicité pour la continuation des travaux du Palais de Justice qui, au dire de ses admirateurs, sera une des merveilles du globe, merveille dont les Belges auraient préféré se passer puisqu'il est désormais acquis qu'elle leur coûtera les yeux de la tête.

D'après le rapport de la section centrale, le gouvernement *croit* que le palais achevé *ne coûtera pas plus de quarante-deux millions*, et qu'il pourra être livré à sa destination en octobre 1883.

Quarante-deux millions !

Remarquons que le gouvernement n'affirme rien. Il *croit*... C'est d'ailleurs comme la dépense du palais de justice. Elle *croît* aussi... sans cesse.

Il est bien entendu qu'il s'agit des frais de la bâtisse seulement.

Avec la valeur des terrains, des expropriations, le coût des appropriations, l'ameublement, etc., on dépassera certainement les cinquante millions, et l'on *croit* même qu'on atteindra les soixante-quinze millions... quand tout sera fini. Ce *cher* palais ! ..

M. Woeste a énergiquement critiqué et le palais lui-même, qu'il a qualifié de gigantesque folie, et le système de subsides successifs destiné à cacher le chiffre final auquel on doit aboutir.

M. Woeste a déclaré qu'il s'abstiendrait au vote.

MM. Bockstael et Graux se sont efforcés de répondre aux justes critiques de l'orateur de la droite.

Ils lont fait très-piètrement, M. Bockstael, rapporteur, en se sauvant par la tangente de vieilles plaisanteries anticléricales et M. Graux en avouant que si les membres de la Chambre avaient pu deviner jadis où l'on allait les conduires, ils auraient, selon le mot de M. Cooman, refusé *tous* de prêter les mains à cette colossale et inutile entreprise de la manie maçonnique et monumentale dont nous sommes affligés depuis quelques années, grâce au libéralisme de plus en plus libéral... de l'argent des autres.

La discussion ayant été close, le président M. Descamps, constatant que la Chambre n'était pas en nombre, dès le début de la séance déjà, aurait bien voulu esquiver le vote du projet de loi et passer à une autre chose, mais M. Demeur a justement protesté contre cette façon d'agir, l'appel nominal ayant été demandé malgré certaines protestations intéressées de la gauche.

Finalement, après de vertes observations de M. Coomans et un débat auquel ont pris part MM. Bockstael, Pirmez et Rolin, M. le président a dû mettre aux voix une proposition d'ajournement du vote faite par M. Pirmez. C'est ce vote qui a constaté que la Chambre n'était pas en nombre.

On eût mieux fait hier de s'ajourner à mardi. Le public n'aurait pas assisté aujourd'hui à une séance dont le prestige parlementaire et la dignité présidentielle sortent fort endommagés, — si tant est d'ailleurs que le Parlement belge jouisse encore, grâce au libéralisme régnant, d'un prestige quelconque.

Mardi prochain la Chambre abordera la discussion du projet de loi Bara décapitant les députations permanentes et pratiquant une nouvelle amputation dans le corps électoral des campagnes. (*Courrier de l'Escaut*).

FAITS DIVERS

— Un intéressant travail vient d'être imprimé à Madrid.

Ce sont les fac-simile, d'après les originaux que possèdent les archives royales d'Espagne, des signatures de tous les rois et reines de ce pays, depuis Sancho IV, dit le Brave, roi de Castille et de Léon (1284-1295), jusqu'au souverain actuel, Alphonse XII.

On remarque que tous les rois d'Espagne ont signé simplement :

Yo el Rey (Moi, le Roi). Un petit nombre seulement ajoutaient leur nom, et encore d'une façon tout à fait illisible ; entre autres Charles-Quint, dont l'écriture n'était qu'une série de pattes de mouches.

Le seul roi d'Espagne qui se soit écarté de cette étiquette ancienne est le roi Amédée, aujourd'hui duc d'Aoste, prédécesseur d'Alphonse XII, qui signait seulement Amédée.

— La catastrophe de Mexico. — Voici de nouveaux détails sur la terrible catastrophe qu'une dépêche reçue hier, et que nous avons publiée, annonce brièvement :

« Une catastrophe épouvantable vient de jeter la consternation dans la population.

» Le pont de fer qui traverse la rivière San-Antonio, et qui mesure près de 350 mètres, s'est écroulé au passage d'un train qui ramenait de Ouartha, où une fête venait d'avoir lieu, plus de 200 personnes.

» Deux cents voyageurs ont été engloutis; plus malheureux encore que les victimes du pont de la Tay, en Angleterre, où une catastrophe analogue s'est produite l'année dernière, les malheureux qui ont été précipités dans la San-Antonio n'avaient à compter sur aucun secours.

» Aussi, le sauvetage a été pour ainsi dire impossible.

» Un témoin oculaire, échappé par miracle à la chute du train dans le gouffre, fait une description navrante de cette scène, que la nuit rendait encore plus épouvantable; le matériel du chemin de fer, comme celui du chemin de fer français au moment où se produisit le sinistre qui coûta entre autres victimes, la vie au célèbre voyageur Dumont-Durville — est encore aménagé de telle sorte que les voyageurs sont, en cas d'accident, dans l'impossibilité absolue de s'échapper des voitures.

» On se figure la mort affreuse de ces malheureux, enfermés à clé dans les wagons, se pressant aux portières, et asphyxiés autant par l'étouffement que par l'eau.

» Une enquête est commencée, mais quel qu'en doive être le résultat, plus de cent-cinquante familles sont plongées dans le deuil.

» P.-S. — Une souscription organisée par les soins de la colonie française a été ouverte aussitôt à Mexico pour parer aux premiers besoins. »

— On télégraphie de Christiania, 26 juin :

« A la suite d'une grève qui a éclaté dans les scieries de Drammen, les ouvriers ont pris d'assaut l'Hôtel-de-Ville, pour délivrer deux de leurs camarades qui avaient été arrêtés. On a dû envoyer des troupes de Christiana pour rétablir l'ordre.

« Vendredi soir, une collision sanglante a eu lieu entre les soldats et les ouvriers. Un ouvrier a été tué, plusieurs autres ont été blessés. Un officier et un certain nombre de soldats ont également été blessés. La tranquillité a été rétablie plus tard, et depuis lors l'ordre n'a pas été troublé. »

—On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* :

« Les environs de la Mateur sont infestés de brigands. Ces jours-ci, quelques chasseurs à cheval, malgré l'ordre de leurs chefs, se sont éloignés de la place. Ils ont été entourés : deux d'entre eux ont réussi à se sauver, le troisième a été entraîné dans la montagne. »

— Une annonce curieuse cueillie dans un journal de L'ondres :

A vendre : Une meute nombreuse de chiens d'arrêt. Les aboiements de ces animaux varient de la basse la plus profonde au ténor le plus haut ; de façon que lorsque toute la meute se met à aboyer, on croirait entendre un concert harmonieux. On fait des expériences devant les acheteurs. S'adresser, etc.

— Voici, d'après la *Patrie*, le libellé d'une patente copiée sur les rôles du IXe arrondissement :

Perception. (Article 68 du rôle).

M. X..., rue Rodier, 60, marchand de bouillon et de bœuf cuit, et déjà couturier en linge et façon, même établissement.

Coût : 167 francs 86 centimes.

Or, savez-vous ce que c'est M. X... ? C'est le vénérable curé de Notre-Dame-de-Lorette que le fisc républicain transforme ainsi en marchand de bouillon et de bœuf cuit et en couturier, parce qu'il distribue des aliments aux pauvres et fait raccomoder leurs effets dans un établissement hospitalier de la rue Rodier.

Non, vraiment, c'est à ne pas y croire?

LA CHRONIQUE DE BERNADILLE

LES COMÈTES ET LA FIN DU MONDE

Cher lecteur, je suis bien contrarié d'avoir une nouvelle pénible à vous apprendre. Mais il est toujours bon de savoir à quoi s'en tenir et comme dit le proverbe, un homme averti en vaut deux.

J'ai donc l'honneur et le désagrément de vous annoncer que la fin du monde, dont il a été question à diverses reprises, sans que la chose ait eu de suite, est fixée au mois de novembre prochain. Cette fois, c'est la clôture définitive et sans aucune remise. En conséquence, prenez toutes vos mesures : écrivez votre testament, mettez ordre à vos affaires.

Vous me direz peut-être que vous n'avez pas besoin de mettre ordre à vos affaires, ni d'écrire votre testament puisqu'il ne restera personne après vous. Cette réflexion est simple, mais pleine de sens, et je ne vois pas qu'on y pourrait trouver à répondre. Je voulais dire : mettez ordre à votre conscience.

Mais vous seriez sans doute bien aise de savoir quelles sont mes autorités, et de quelle façon le monde doit périr, car la chose est de conséquence. Eh bien, les autorités sont de deux ordres différents, et elle se confirment l'une l'autre. Nous avons d'abord celle du célèbre prophète italien du 14e siècle, Leonardo Aretino, que vous ne connaissez peut-être pas, chancelier de la république de Florence, homme d'un mérite si éclatant, que les étrangers allaient tout exprès à Florence pour le voir. Eh bien, ce grand homme, à ce qu'il paraît, a prédit la fin du monde pour le 11 novembre prochain : vous voyez qu'on ne saurait être plus précis, et il a décrit en détail les diverses phases de ce fâcheux phénomène, qui doit durer quinze jours.

Je viens de consulter l'almanach ; le 11 novembre est un vendredi : ça ne m'étonne pas.

La prophétie de cet Arétin, qu'il ne faut pas confondre avec un homonyme de réputation exécrable, vient d'être confirmée par la science. Quantité d'astronomes de l'Amérique du Sud, — il y en a du Brésil, il y en a du Pérou, il y en a de la Bolivie, il y en a de la République Argentin, — ont signalé tout récemment la réapparition de la comète de 1807, que Bessel, l'illustre Bessel (le connaissez-vous au moins celui-là) croyait disparue pour dix-sept cents ans. Il est évident que si la comète de 1807 reparaît au bout de soixante-quatorze années au lieu de dix-sept cents, ce ne peut être que dans des intentions malveillantes. Les astronomes de la Plata, à qui rien n'est caché, sont parvenus à la découvrir et ils ont jeté le cri d'alarme. Méfiez-vous : la comète de 1807 revient pour balayer la Terre d'un coup de sa queue.

* * *

Il y a divergence entre les savants sur la façon dont ce globe doit finir. D'abord quelques-uns pensent qu'il ne finira jamais. J'imagine que les partisans de l'éternité de la matière doivent être